



Communiqué de presse

<u>L'Union européenne renforce les capacités de la</u> Haute Autorité de la Communication sur le monitoring des médias

Le Centre Européen d'Appui Électoral (ECES), à travers le Projet d'Appui au Renforcement de la Démocratie (PARD-Guinée), financé par l'Union européenne, organise à Conakry les 27, 28 et 29 mars 2024, une formation au profit de 16 moniteurs des médias de la Haute Autorité de la Communication (HAC).

La cérémonie d'ouverture a eu lieu ce mercredi 27 mars 2024 en présence du président de la Commission Technologie de l'Information et de la Communication (TIC) de la Haute Autorité de la Communication, M. Ahmed Camille Camara, qui, dans son discours d'ouverture, a insisté sur l'importance de doter la HAC d'outils nécessaires à l'accomplissement correct de sa mission de régulation des médias.

Dans son propos liminaire, le Chargé de projet et représentant du Coordinateur du Projet PARD, M. Ashref Maktouf, tout en rappelant l'objectif du projet, est revenu sur la pertinence et le bienfondé de cette formation dans le contexte politique transitoire : « L'objectif principal du Projet PARD est d'appuyer les Institutions de la République engagées dans le processus de la transition en renforçant leurs capacités pour une action efficace durant toutes les étapes. Et bien évidemment au cœur de ces institutions se trouve la HAC, chargé de réguler et de surveiller de près le paysage médiatique. À l'ère numérique, les médias jouent un rôle crucial dans la formation de l'opinion publique et la diffusion de l'information. Pour des institutions telles que la Haute Autorité de la Communication (HAC) en Guinée, le monitoring des médias est de la plus haute importance ».

Le mandat de l'institution de régulation des médias comprend la promotion d'un journalisme responsable, la protection de la liberté d'expression et la prévention de la diffusion de fausses informations (fake news) ou de discours haineux.

Le monitoring des médias permet donc à la Haute Autorité de la Communication de suivre et d'analyser systématiquement les contenus des différents canaux médiatiques (presse écrite, radio, télévision et plateformes en ligne) en vue de prendre le pouls du discours public, d'identifier les questions émergentes et d'évaluer le travail des médias et des journalistes. A travers le monitoring des médias, la HAC peut obtenir des informations précieuses sur la manière dont les informations sont diffusées, sur la manière dont les différents médias couvrent les évènements et sur la manière dont les citoyens réagissent aux nouvelles. Ces informations sont essentielles pour permettre à l'institution de remplir efficacement son rôle de régulateur, surtout en période de transition.

En observant de près le contenu des médias, la HAC peut identifier les cas où les règles déontologiques et principes d'éthique ne sont pas respectées. Conformément à la loi qui la régit, elle peut ainsi prendre les mesures qui s'imposent. Le monitoring des médias a donc un but dissuasif, encourageant les médias à respecter les lignes directrices éthiques et à maintenir l'intégrité journalistique.







S'adressant aux moniteurs des médias, la Cheffe d'Equipe Gouvernance de la Délégation de l'Union européenne en Guinée, Mme Florina Costica a, pour sa part, fait remarquer ce qui suit : « La liberté d'expression n'est pas seulement un droit ; c'est un pilier de la démocratie, un socle fondamental sur lequel reposent nos sociétés. C'est le fondement du débat informé, de la pensée critique et de la recherche de la vérité. [...] Nous devons donc rester fermes dans notre engagement à défendre la liberté d'expression sous toutes ses formes, à garantir que les individus aient le droit de s'exprimer librement, sans crainte de représailles ou de censure, conformément aux principes démocratiques. [...] Ensemble, envoyons un message clair et retentissant : que la liberté d'expression et de presse est non négociable et que nous sommes unis dans notre défense inébranlable de ce droit fondamental, soutenus par les actions concrètes que nous prenons en sa faveur. »

CONTEXTE: Le projet PARD-Guinée s'inscrit dans le cadre du Programme d'Appui à la Transition de l'Union européenne pour la période 2023-2025. D'une durée de 24 mois, il vise à renforcer la démocratie en Guinée, notamment en consolidant la contribution du Conseil National de la Transition (CNT), de la société civile et des médias au processus de transition politique. Il est structuré autour des piliers suivants : le renforcement des capacités des institutions impliquées dans le processus constitutionnel, législatif et électoral ; information et la sensibilisation des médias et des partis politiques sur l'importance de la participation active et de la prévention des conflits électoraux ; renforcer les capacités de la société civile et des organisations de jeunesse, en favorisant leur participation au dialogue de transition et aux processus électoraux.

Fait à Conakry, le 27 mars 2024

CONTACT PRESSE

Tél: (+224) 625 86 45 44

Mail: mamadou.balde@eces.eu

